



Offre d'emplois

ASSISTANT-CUISINIER, ASSISTANTE-CUISINIÈRE

Sous la supervision du cuisinier, le(la) assistant(e) cuisinier(ère) prépare et fait cuire des aliments à partir de recettes et de menus (repas complets, plats individuels, plats spéciaux, etc.) en vue de leur consommation.

Tâches principales :

Planifier son travail, analyser et coordonner le travail à faire, réaliser avec rigueur et minutie toutes les recettes selon les normes établies, assurer la conservation et la qualité des aliments, entretenir le poste de travail et les outils en ordre en appliquant les règles d'hygiène personnelle et de sécurité.

Exigences :

Formation en cuisine & expérience dans un poste similaire un atout. Débrouillardise, initiative et ponctualité. Bonne dextérité manuelle et minutie.

Emploi saisonnier pour environ 25 semaines avec horaire variable. Salaire et conditions selon la convention collective en vigueur.

PRÉPOSÉ(E) AU CASSE-CROÛTE

Sous la supervision du directeur général, le(la) préposé(e) accueille, conseille et sert les clients au comptoir du casse-croûte avec politesse et courtoisie.

Tâches principales :

Accueillir et servir les clients, préparer certains aliments, encaisser les paiements. Exerce toute autre tâche nécessaire au bon déroulement des activités du casse-croûte.

Qualités requises:

Expérience dans un poste similaire un atout. Ponctualité, assiduité, respectueux (se), honnêteté et doit aimer le travail avec le public.

Poste saisonnier d'une durée d'environ 25 semaines avec horaire variable. Salaire et conditions selon la convention collective en vigueur.

ENTRETIEN MÉNAGER

Sous la supervision du directeur général, le préposé à l'entretien ménager assumera toutes les tâches requises afin de garder notre environnement propre et accueillant.

Tâches principales :

À partir d'une liste de tâches quotidiennes à effectuer, le préposé sera responsable de passer la balayeuse, laver les planchers, nettoyer les salles de douches & vestiaires, lavage et pliage des serviettes etc...

Exigences :

Expérience dans un poste similaire un atout. Débrouillardise, initiative et ponctualité.

Emploi saisonnier pour environ 21 heures par semaine pendant 25 semaines. Salaire et conditions selon la convention collective en vigueur.

**Si vous avez les exigences pour occuper un de ces postes,
veuillez faire parvenir votre CV à
sgagnon@golflacst-joseph.com**